

ADELAÏDE HAUTVAL

— RESTER HUMAIN —

1906 — 1988

Première femme alsacienne Juste parmi les Nations
Livret de l'exposition

Alice Faverot, Christian Krieger

Bibliographie

CERCLE D'ETUDE, Petit cahier n° 25, Docteur Adélaïde Hautval dite "Haidi", 1906-1988, Des camps du Loiret à Auschwitz et à Ravensbrück, 2016
HAUTVAL Adélaïde, *Rester humain, leçons d'Auschwitz et de Ravensbrück*, Editions Ampélos, 2018
HAUTVAL Adélaïde, *Médecine et crimes contre l'humanité*, témoignages, Actes Sud, La fabrique du corps humain, 1991 (rééd. Editions du Félib, coll. Résistance, 2006 complétée d'un sous-titre : *Le refus d'un médecin de participer aux expériences médicale*)

Crédits photos

Archives de la famille : couverture, pages 1, 7, 8, 9, 10, 15, 30, 33, 35
Mémorial de la Shoah : pages 11
Bundesarchiv, Bild 183-L18974 / photo : o.Ang : page 12
Mémorial de la Shoah / Coll. Françoise Pasquier : page 12
Renata Pajchel : page 13
Bundesarchiv, Bild 101I-250-0939-09A/ photo : Dieck : page 13
Mémorial de la Shoah / Musée d'Auschwitz : page 16
Mémorial de la Shoah / Coll. Stanislaw Mucha : page 16
Bundesarchiv, Bild 183-1985-041705 / photo : o.Ang : page 24
RetroNews le site de presse de la BnF : page 11
Georges Hauptmann : page 17
Documents remis : pages 6, 9, 10
United States Holocaust Memorial Museum, courtesy of Anonymous Donor : page 23



Avant propos
du Président Christian Krieger

S'il est des personnes dont nous gagnons à garder la mémoire, Adélaïde Hautval en est assurément. Alors que guette l'oubli, y compris de l'histoire récente, la mémoire de cette femme alsacienne, déportée comme "amie des juifs" pour avoir tenu à ses convictions, livre de précieux enseignements pour notre temps. Son attitude, ses paroles et son action, même dans le contexte extrême des camps de concentration, tout comme ses réflexions pétries dans l'histoire tragique du XXème siècle, demeurent en bien des points exemplaires. En effet, cette femme entière, héritière du protestantisme français réformé, et notamment de son rapport si particulier au judaïsme, a fait montre de fortes convictions et d'un sens élevé du devoir, au risque de sa propre vie. Prise dans la tourmente totalitaire de la Seconde Guerre mondiale, calme et sereine, mais déterminée et animée d'une forte volonté, Adélaïde Hautval, soigne, cherche par tous les moyens à sauver des vies, exprime sans ambages ses convictions et oppose des refus catégoriques aux médecins nazis qui voulaient la contraindre à participer à leurs expérimentations dites "médicales". Cette grande dame fait ainsi montre d'un courage et d'une détermination qui ne faiblissent pas. Elle choisit sans trembler de s'engager dans la voie d'un destin hors du commun.

Cette destinée a nourri une remarquable philosophie de vie qu'Adélaïde Hautval nous livre dans quelques écrits. S'y plonger, c'est généralement se laisser émouvoir et interpeller par un propos toujours concis et précis, souvent puissant, et régulièrement en forte résonance avec un certain nombre d'enjeux auxquels est confrontée la société plurielle contemporaine. En effet, son éthique tout comme ses réflexions, portent un éclairage interpellant sur les questions de l'altérité, de l'antisémitisme, et des dangers inhérents à la banalisation de discours ou d'actes irrespectueux d'êtres humains. Adélaïde Hautval y oppose la vision d'une humanité portée par une éthique de la responsabilité individuelle, un sens du devoir moral et civique, une spiritualité de l'action. Le respect de toute vie et la défense des droits fondamentaux opèrent chez elle comme un idéal toujours porté vers un demain à construire.

Tant la mémoire de son action que la portée de ses réflexions méritaient qu'une exposition lui soit consacrée. Ce projet d'exposition et le présent livret qui l'accompagne, nous le devons à la passion, l'opiniâtreté et l'expertise du Professeur honoraire d'immunologie Georges Hauptmann. Ce dernier, ayant développé un vif intérêt pour la figure d'Adélaïde Hautval et son action comme médecin dans les camps de concentration, a initié ce projet en lançant de nombreuses interpellations. Il a su convaincre l'Église Protestante Réformée d'Alsace et de Lorraine d'en devenir porteuse, et différents partenaires de s'y associer, notamment les Départements du Rhin et le Fonds Social Juif Unifié. Il a également su mobiliser de nombreux soutiens, dont notamment celui de la Faculté de Médecine de Strasbourg, de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, du Cercle d'études de la déportation et de la shoah, et de la Baronne Lily de Gerlache de Gomery, née van Oost, à laquelle Adélaïde Hautval a sauvé la vie au camp de Ravensbrück. Il m'est agréable de d'exprimer ici ma profonde gratitude à George Hauptmann ainsi qu'aux partenaires, aux institutions et aux particuliers qui ont bien voulu soutenir ce projet.

L'exposition a été conçue et réalisée par un comité qui a bénéficié du précieux concours de l'expertise et des connaissances du Professeur Georges Hauptmann. Ce comité, composé de Philippe Ichter, Laurent Gradwohl, Lysiane Collon-Bender, a été coordonné par Alice Faverot et piloté par Christian Krieger. Cette exposition a également mobilisé la contribution artistique de Yannick Lefrançois, illustrateur, qui a accepté de bien vouloir créer onze illustrations de propos d'Adélaïde Hautval. La réalisation graphique de l'exposition et du présent livret a été assurée par Florimond Mochel, graphiste. Mentionnons également que le présent livret a été conçu par Alice Faverot et Christian Krieger sur la base notamment des travaux et publications du Professeur Hauptmann. Que chacun reçoive ici l'expression de ma plus vive gratitude pour l'intérêt, la créativité et l'enthousiasme qu'il a su mobiliser et investir dans ce beau projet.

Je me réjouis tout particulièrement du fait que les Présidents des Départements du Rhin aient décidé de proposer aux collègues de se saisir de cette exposition et de l'exploiter pédagogiquement. A cette fin, le Service de l'enseignement religieux et de la catéchèse de l'UEPAL a élaboré une proposition pédagogique intégrée dans le livret. Je formule le vœu que par cette exposition, la mémoire d'Adélaïde Hautval, continue d'interpeller et d'inspirer pour construire aujourd'hui et demain.

Avant propos

Adélaïde Hautval : un témoignage fort pour notre époque

Adélaïde Hautval est une figure emblématique de notre territoire alsacien pétri d'humanisme rhénan.

Trop peu connue, son action, qui lui a valu d'être distinguée comme Juste parmi les Nations, est d'une force inouïe qu'il nous est donné de découvrir ici.

Les panneaux de l'exposition – repris dans ce livret à consulter, à diffuser et à prêter sans modération – sont autant de témoignages forts d'une vie, mais aussi de paroles ancrées dans une époque sombre que nous ne voudrions plus voir revenir.

C'est bien cela que nous voulons permettre de découvrir, notamment aux élèves des collèges alsaciens, en prenant notre part de la mission éducative qui nous est confiée.

Car, oui, la valeur de tout être humain est inestimable. Et l'époque dans laquelle nous vivons a besoin de se rappeler de tout engagement contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de haine de l'autre. Puisse cette exposition et les pages qui vont suivre contribuer à la promotion d'un meilleur Vivre ensemble.

Frédéric BIERRY
Président du Conseil
départemental du Bas-Rhin

Brigitte KLINKERT
Présidente du Conseil
Départemental du Haut-Rhin



■ NAISSANCE D'UNE PERSONNALITÉ EXCEPTIONNELLE

Adélaïde Hautval est née le 1^{er} janvier 1906 au Hohwald, petite bourgade d'une Alsace annexée par l'Empire allemand depuis 1871. Son père, le pasteur Philippe Haas, y rassemble une communauté fervente pour laquelle il fait construire l'église protestante réformée. Elle grandit au sein d'une famille animée par un fort sentiment français et apprend dès sa tendre enfance le français, l'allemand et l'anglais.



Le Hohwald, village natal d'Adélaïde Hautval

Lorsque l'empereur ordonne aux ministres du culte de participer à une propagande anti-française, le pasteur refuse catégoriquement. Il est francophile et les propos de haine exigés ne sont à ses yeux ni conformes à la Torah ni à l'Évangile. Ce faisant, il s'inscrit à double titre dans la lignée de cette relation particulière au judaïsme que Patrick Cabanel identifie au sein du protestantisme réformé français et qualifie d'affinité élective. Portant un intérêt particulier aux juifs, qu'il considère être le peuple de l'Écriture sainte, le pasteur affirme et défend la nécessité du dialogue judéo-chrétien. Il voit une analogie entre l'exil du peuple hébreu et les familles alsaciennes coupées de leur terre natale qu'était la France avant la guerre franco-prussienne. Portant un regard sur sa vie, Adélaïde Hautval affirme dans un entretien :

« Cette vénération envers les juifs ne m'a jamais quittée. Je ne peux pas oublier qu'ils ont souffert plus qu'aucun autre peuple dans l'histoire. »

En 1911, refusant une mutation en Allemagne, le pasteur préfère prendre une retraite anticipée à Guebwiller, sa ville natale.



Son père, le pasteur Philippe Haas

Haïdi, ainsi nommée par ses proches, y fait sa scolarité, en primaire allemande, puis au collège. Encore adolescente, elle devient cheftaine des éclaireuses protestantes de Guebwiller.

Quand l'Alsace-Lorraine redevient française à la fin de la Première Guerre mondiale, son père sollicite le changement du nom de Haas en Hautval, traduisant ainsi, en signe de sa fidélité à la France, le nom du village où il avait exercé son ministère pastoral. Cette démarche aboutit bien des années plus tard avec un jugement prononcé le 27 décembre 1951.



Photo de famille au Hohwald, Adélaïde dite Haïdi, la plus jeune, se trouve sur les genoux de sa sœur aînée

La vie d'Adélaïde porte la marque de cet attachement à la France, de ce rapport particulier du protestantisme réformé français au judaïsme, d'une profonde ouverture à l'autre et d'une grande fidélité à ses convictions.



La maison familiale à Guebwiller

UNE VOCATION AU SERVICE DES AUTRES

Dès son jeune âge, Adélaïde Hautval rêve de devenir médecin. Cette vocation lui vient d'un accident d'enfance. Âgée de quatre ans, elle est blessée par une roue de charrette qui écrase sa jambe. Adulte, elle évoque qu'elle aurait préféré être soignée à l'hôpital et non par ses seuls parents.



Faculté de médecine de Strasbourg, Adélaïde est en 6^{ème} position au 2ème rang en partant de la droite

Après l'obtention du baccalauréat de l'enseignement secondaire en 1923 et du certificat d'études supérieures en sciences physiques, chimiques et naturelles en 1925, elle suit des études de médecine à Strasbourg. Elle se spécialise en psychiatrie sous la direction du professeur Charles Pfersdorff, grand spécialiste de psychiatrie infantile.

En 1933, elle crée avec son frère Emmanuel un institut médical destiné à accueillir des enfants atteints de troubles psychiatriques. Cet institut médical privé nommé "Les Hirondelles" est implanté au Hohwald dans une maison entourée d'espaces verts. Il fonctionne jusqu'en 1937.



Adélaïde avec son frère Emmanuel



Institut médical 'Les Hirondelles'

En février 1934, Adélaïde Hautval soutient une thèse consacrée aux troubles psychiques post-commotionnels. Pour se perfectionner en psychiatrie infantile, elle complète sa formation lors d'un séjour à Küsnacht en Suisse, ville où résidait le psychologue Carl Gustav Jung.

Fin septembre 1939, lors de l'évacuation de la population de Strasbourg et de ses environs, elle est volontaire pour accompagner des malades mentaux acheminés en Dordogne.

En février 1940, elle exerce les fonctions d'interne à l'hôpital psychiatrique de Vauclaire, un établissement ayant accueilli de nombreux malades mentaux du Bas-Rhin. Les conditions d'exercice de la médecine sont très dures, malades en surnombre, pénurie de personnel et de matériel, restrictions alimentaires, isolement... sans compter la mise en place définitive de la ligne de démarcation entre la zone libre et la zone occupée à 200 mètres de l'établissement.



Hôpital psychiatrique de Lannemezan

En novembre 1941, sa candidature pour le poste de médecin psychiatre à l'hôpital psychiatrique de Lannemezan (Hautes-Pyrénées) est acceptée, ce qui lui permet de rejoindre la zone dite libre. En raison des problèmes d'approvisionnement en nourritures et en fournitures médicales, les conditions d'exercice de la médecine y sont également difficiles mais plus supportables que celles vécues à Vauclaire.



Lannemezan

Ainsi s'esquissent progressivement les traits d'une femme décidée, volontaire, courageuse, altruiste, trop discrète sur elle-même pour nous livrer toutes les clés de sa personnalité.



FORCE ET INDIGNATION

Le destin d'Adélaïde Hautval s'emballa en mai 1942. Suite au décès de sa mère en février 1942, Adélaïde sollicite un congé d'un mois pour deuil de famille. En avril 1942 elle rejoint sa sœur Dorothee, dite Dorette, à Belfort en zone interdite, sans avoir obtenu l'indispensable laissez-passer pour traverser la ligne de démarcation.

Sur le chemin du retour, sa valise confiée à la SNCF se perd. Pensant la récupérer en gare de Vierzon, Adélaïde Hautval traverse une troisième fois la ligne de démarcation et revient en zone occupée. Arrêtée par la gendarmerie allemande, elle est interrogée et incarcérée.

O. C. 80 (v. C. R. F.) Code 48-E-1074 (v. 1933) 7-41

S. N. C. F. De **PARIS-AUSTERLITZ** BULLETIN DU VOYAGEUR
 R. C. Seine 270-448 2

N° de liasse

à *Vierzon* via

N° Comptable Train N° du 19

N° 000550

Lorsque l'emballage des objets est défilé au départ des bagages dans une gare il est constaté par l'inspecteur des Trains, l'Agent de Service ou le conducteur d'office tout bagage qui ne serait pas entré dans les débits prévus par l'article 17 des Tarifs. Voyages, bagages et chiens.

Titre de bagage	Nombre de colis	Poids brut	Poids net	Enregistrement	Taxe S.N.C.F.	Taxe sur détail	Service faculté	Supplément à Paris	Timbre additionnel	TOTAL non arrondi	TOTAL arrondi

Ticket d'enregistrement de sa valise

« Je suis ici depuis plus de 15 jours, par une succession de circonstances plutôt curieuses. Je crois de moins en moins au hasard. Je suis retournée à Vierzon pour aller à la recherche de ma valise qui contenait des affaires dont j'avais absolument besoin, en particulier des livres, sans compter tout le reste. ... Tout allait comme à souhait lorsque deux Allemands sont entrés dans la pièce où je me trouvais, et revenant d'un camp de concentration en zone libre, se sont mis à maltraiter la France en paroles. J'ai fini par riposter et tu devines le reste... Ils m'ont donné six semaines [de prison] qu'ils ont réduit à cinq, cela fait que je sortirai le 5 juillet. »

(Lettre à sa sœur Dorothee en date du 14 juin 1942)

En prison, Adélaïde Hautval est confrontée à l'arrestation de nombreux juifs et à leur tragique départ vers une destination alors inconnue. Elle rencontre une femme juive placée dans sa cellule et portant une étoile jaune. Indignée par la stigmatisation que représente son port devenu obligatoire en zone occupée à partir du 7 juin 1942, elle se confectionne par solidarité une étoile en papier. Qui plus est, elle manifeste son indignation au moment où la Gestapo vient chercher la détenue juive.

« Arrêtée à mon retour à Vierzon, j'avais été conduite à la prison de Bourges où je me trouvais en cellule avec d'autres détenues, dont en particulier une femme juive. C'est à ce moment qu'eurent lieu les rafles des Israélites, dont beaucoup étaient amenés à la prison de Bourges, rafles qui nous bouleversaient. Un jour la Gestapo vint chercher la détenue juive qui se trouvait avec nous. Ne pouvant rester passive j'ai manifesté mon indignation. La Gestapo me dit : «Du moment que vous les défendez, vous partagerez leur sort». Quelques jours après ils m'apportèrent l'étoile juive avec une bande de toile blanche sur laquelle se trouvait l'inscription «Amie des Juifs»

(Lettre au Conseil d'État, 1955)



Journal Le Matin annonçant le port de l'étoile jaune obligatoire à compter du 7 juin 1942



Femmes portant l'étoile jaune



RÉALITÉ DES CAMPS EN FRANCE

Enfermée au Camp de Pithiviers le 15 juillet 1942, Adélaïde Hautval découvre progressivement la réalité de ce camp destiné à l'internement des juifs en vue de leur déportation.

Dès son arrivée, elle est témoin du départ d'un convoi de 928 hommes, femmes et enfants juifs à destination d'Auschwitz. Peu après, elle assiste à l'arrivée de 4 000 victimes de la rafle du Vel d'Hiv (16-17 juillet 1942).

À l'infirmerie, Adélaïde Hautval les accueille et les soigne dans des conditions difficiles et une insuffisance criante d'hygiène.



Camp de Pithiviers

« À plusieurs médecins, nous faisons le tri pour isoler tout de suite celles qui sont atteintes de maladies contagieuses. Hommes, femmes, enfants, bébés sont entassés dans un immense hangar à l'extérieur du camp. »

Adélaïde Hautval, Médecine et crime contre l'humanité, p. 17



Rafle de juifs

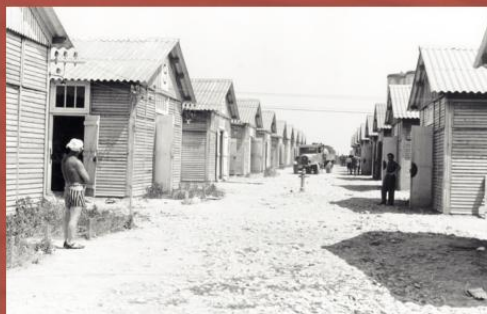
Les départs de convois de juifs embarqués dans des wagons à bestiaux se succèdent. Le plus terrible est le « convoi des mères » du 2 août 1942, déportant 1 034 femmes séparées de leurs enfants de moins de 15 ans.

La Gestapo lui demande à nouveau si elle est disposée à changer d'attitude. En refusant, elle renonce sciemment à une possible libération. Malgré les menaces d'emprisonnement, elle continue de protester contre les abus et attitudes antisémites.

« "Ils" m'ont demandé si j'avais changé d'attitude et j'ai répondu que je ne pouvais pas changer d'avis. Leur conclusion était «Alors vous pouvez rester au camp». Évidemment il m'a été très dur de renoncer à la possibilité d'une libération mais il ne m'a pas été possible de renier mes convictions. »

(Lettre à sa sœur du 29 septembre 1942)

Le 24 septembre 1942, elle est transférée au camp de Beaune-la-Rolande. Il était initialement destiné à recevoir des prisonniers de guerre allemands. Dès juillet 1942, il sert principalement de camp d'internement pour hommes juifs étrangers, avant de devenir un camp de déportation.



Camp de Beaune-la-Rolande

Dès lors, il renferme principalement des familles juives en transit. Adélaïde Hautval est indignée par l'esprit antisémite du personnel français du camp et ressent une hostilité à son égard.

« Ily a un esprit antisémite ici. Moi-même je me suis fait traiter de sale youpine par un esprit plus que primaire, ce sera une de mes gloires ! C'est que je suis la seule qui puisse protester contre certains abus. On m'a même menacée de prison. J'en rirais [...] s'il ne s'agissait pas de français ; c'est cela aussi qui fait mal. [...] Je me demande toujours ce que les A. [Allemands] veulent faire de moi. Les autres cas similaires ont été libérés le 1^{er} septembre [...] Pensent-ils que le traitement serait ainsi plus efficace ? »

(Lettre à sa sœur du 9 octobre 1942)

Malgré plusieurs lettres et démarches entreprises pour la faire libérer, Adélaïde Hautval est transférée en novembre 1942 sous contrôle de la sûreté allemande à la prison d'Orléans. Elle confie dans une lettre à sa sœur avoir compris qu'elle sera déportée.

« Mes soupçons se confirment ; c'est pour demain ou après-demain, le départ ou au moins le début d'un départ lointain : on dit Paris, mais cela doit être Drancy ou Compiègne comme première étape. Il fallait justifier leur projet, car il n'y a pas eu d'autre incident depuis, c'est pourquoi ils m'ont fait un simili-jugement. J'ai été modérée bien que conséquente ; eux ont été âpres, il le fallait pour leur cause. Ils m'ont accusée d'être militante, d'avoir passé par Vichy après mon retour d'A. [Alsace], ce qui est faux, ont prétendu que mon nom se trouvait inscrit à la section d'AL [Alsace-Lorraine] de là-bas. Ils m'ont demandé si j'avais été du front populaire ; ayant répondu que je n'avais jamais fait partie d'aucun parti, ils ont répliqué : évidemment puisque vous êtes anarchiste. Je n'ai pas pu m'empêcher de rire à cette conclusion pour le moins inattendue. [...] J'aurais tout préféré, sauf cela. J'avoue ne pas comprendre pourquoi il me faudrait aller là-bas, mais si c'est le chemin. »

(Lettre à sa sœur du 8 novembre 1942)

D'Orléans, Adélaïde Hautval est transférée au Fort de Romainville.

« Nous sommes parquées par chambres, une cinquantaine par salle : La nôtre est fort mélangée ce qui ne manque vraiment pas d'intérêt : des paysannes, serveuses, filles entretenues, artistes, infirmières, etc. Le côté intellectuel est représenté par une exquise petite anglaise – j'en profite naturellement au point de vue de la langue. La salle d'à côté est uniquement constituée par des C. [communistes], pour la plupart jeunes, enthousiastes, prêtes à aller jusqu'au bout de leur idéal. »

Ayant rejoint le camp de Compiègne la veille, Adélaïde Hautval est déportée à Auschwitz le 24 janvier 1943 avec 1 466 hommes et 229 femmes, pour la plupart détenues politiques françaises. Elle réussit à jeter hors du wagon deux lettres adressées à sa sœur Dorothée à Belfort, lettres qu'elle a retrouvées à son retour.

« Ma chérie, nous sommes en route. Ils nous ont enfermées dans des wagons à bestiaux complètement clos. Avec un couteau nous avons élargi quelques fentes par où nous passons les lettres. À Compiègne on nous a dit que nous allions en Haute-Silésie, mais nous allons arriver à Reims. On nous a donné du pain pour 3 jours. Le cœur se serre un peu, mais le sentiment de vivre une grande chose aide puissamment. »

(Lettre du 24 janvier 1943)

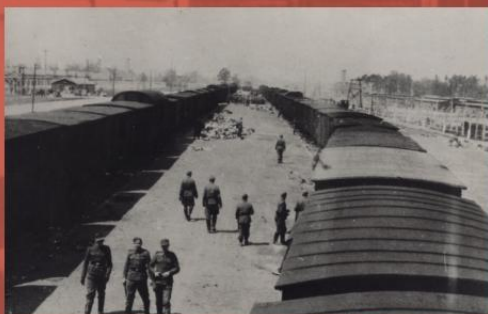
le 24-1-43 15 heures
 2e ind. - Nous allons vers Nancy. En
 vos c'est bien la direction. De N. que c'est
 la Silésie. T'as peut-être compris ça
 avec M. il te donnera les nouvelles.
 J'ai vu dans le wagon à bestiaux. J'ai
 élargi les fentes au couteau, elles
 servent de boîte aux lettres. Nous nous
 sommes en wagon en passant la
 Marcellaise. En passant avec vous
 dans le wagon 9^h 30, dans ton bureau.
 J'avais dit à ton beau. Je l'ai
 vu. On ira jusqu'au bout s'il le
 faut. Mes pensées sont constamment
 avec vous, je vous aime. Nous
 avons qu'il le fait de Paris, ville
 sainte, moi, à vous aussi, c'est à
 Compiègne. J'ai du pain pour
 3 jours. J'ai 230 femmes (avec
 vieillards, infirmes) et 2000 hommes.
 Tous ont beaucoup de mal. Nous
 comptons savoir quelque chose.
 De ta tante mon amour à vous
 H.

Lettres jetées du train le 24 janvier 1943

24-1-43
 Ma chérie, j'ai vu les wagons. Ils nous ont enfermés
 dans des wagons à bestiaux complètement clos.
 Avec un couteau nous avons élargi qq. fentes
 par où nous passons les lettres. À Compiègne
 on nous a dit que nous allions en Haute-
 Silésie, mais nous allons arriver à Reims.
 En tout cas on nous a donné du pain pour
 3 jours. Le cœur se serre un peu, mais
 le sentiment de vivre une grande chose
 aide puissamment. Je te aime
 toujours mais et te pleure les choses
 qui ont été faites de la place, car
 on est bien triste.
 Je voudrais te revoir tous les jours
 en passant par ton bureau à 9^h 30.
 Merci à tous. Nous n'avons plus
 mal. Si Dieu veut nous nous
 reverrons.
 A toute, D. Hautval
 Je t'embrasse pas tout et sa mère

AUSCHWITZ BIRKENAU L'INDICIBLE

Déportée le 24 janvier 1943, Adélaïde Hautval arrive à Auschwitz Birkenau le 27 janvier au matin dans le convoi dit des « 31 000 ». À l'ouverture des portes des wagons :



Convoi arrivant à Auschwitz



Portail du camp

« Des cris, des hurlements, des ordres incompréhensibles, des chiens, des SS, des mitrailleuses, des cliquetis d'armes. Un bord de voie qui n'était pas une gare. Le froid nous a transpercées. Où étions-nous ? Nous ne l'avons su que deux mois plus tard. Cent cinquante sont mortes sans savoir qu'elles étaient à Auschwitz. »

(Charlotte Delbo, Le convoi du 24 janvier)

« On nous fait descendre des wagons... une plaine immense toute en neige [...]. Nous croisons des fils d'hommes aux costumes rayés. Puis des femmes. Têtes rasées. Des faces hébétées [...] Fils de fer électrifiés qui se perdent à l'infini. La détresse menace de nous envahir et comme défi, nous chantons La Marseillaise avant d'entrer [...] Notre attitude lors de l'entrée au camp nous vaut des appréciations fort diverses [...] Deux ans après, une détenue m'en parlera encore à Ravensbrück. »

(Adélaïde Hautval, Médecine et crimes contre l'humanité, p. 30s)

Adélaïde Hautval est tatouée du matricule 31 802. Compte tenu de sa maîtrise de l'allemand, elle est assez rapidement affectée comme médecin à l'infirmerie au Block 22 qui abrite des déportées allemandes prostituées ou criminelles. Malgré la forte hostilité que ces dernières lui témoignent, elle les soigne de son mieux. Les médecins SS lui demandent de conclure ses diagnostics par la mention "Est incapable de travailler".

« Je m'arrange bien sûr à faire des diagnostics inoffensifs, car je ne sais que trop quelles sont leurs intentions. Mais les ordres précisent que les conclusions doivent se terminer par : "Est incapable de travailler", ce qui signifie un arrêt de mort. [...] Je n'ajoute pas cette phrase à la fin du compte-rendu. »

(Adélaïde Hautval, Médecine et crimes contre l'humanité, p. 37)

En mars 1943, elle reçoit la visite du Dr Eduard Wirths, médecin-chef du camp d'Auschwitz, qui lui propose de faire avec lui de la "gynécologie". Sa demande sur l'objet précis de cette activité reste sans réponse. Il emmène Adélaïde Hautval dans le Block 10, où se déroulent des expérimentations dites "médicales".

Le Block 10 est situé dans le coin sud-ouest du camp principal (*le Stammlager*), adjacent au Block 11, dit le Block de la mort. Devant le mur, entre les deux Blocks, sont pratiquées les exécutions par arme à feu. Le Block 10 comporte notamment au rez-de-chaussée des salles d'expérimentations, une salle d'opération, une salle de soins, un cabinet dentaire, des toilettes, une salle d'eau et au premier étage se trouvent principalement deux grands dortoirs dans lesquels jusqu'à 500 femmes juives de toutes nationalités, « cobayes », sont enfermées.

Adélaïde y soigne les détenues, dissimule celles atteintes du typhus. Elle réunit les détenues dans les toilettes, les informe des expérimentations, leur remonte le moral.



Block 10 - Un des dortoirs au 1^{er} étage



Le "Waschraum" au rez-de-chaussée

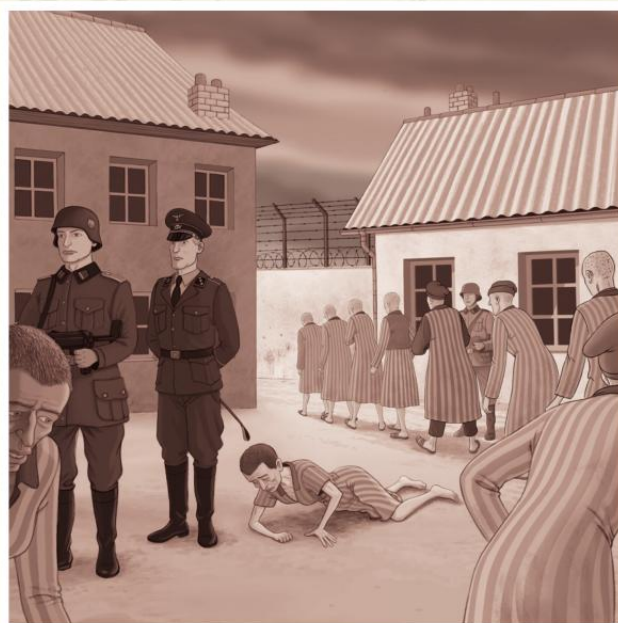


Toilettes

Adélaïde Hautval doit servir d'assistante au Dr Eduard Wirths et à son frère cadet, le Dr Helmut Wirths, gynécologue. Le but affiché des expérimentations est de pratiquer des examens, des tests et des prélèvements pour dépister de façon précoce un cancer. Les investigations lui semblent a priori raisonnables. Mais constatant qu'il n'est nullement question de soigner et de suivre les malades « opérées », elle refuse de continuer à y participer.

Le Dr Wirths a prévenu Adélaïde qu'elle devra aussi participer aux expériences de stérilisation des femmes réalisées par les Dr Carl Clauberg et Horst Schumann, assistés par deux médecins déportés, le Dr Wladyslaw Dering et le Dr Maximilian Samuel.

La première en date à laquelle elle est confrontée semble être la stérilisation par introduction dans l'utérus d'un liquide caustique destiné à provoquer l'obstruction des trompes, pratiquée par le "Professeur" Clauberg.



« Les pires sottises, comme les pires atrocités prennent figure de légitimité lorsqu'elles sont pensées, partagées, effectuées par le milieu dans lequel on vit ... De consentement en consentement, on atteint l'irréversible déchéance. »

Le procès du Dr Dering amène Adélaïde Hautval à rédiger un commentaire paru en juin 1964 sous le titre *Le vrai visage du procès de Londres*. Elle s'interroge sur les mécanismes qui ont pu rendre l'horreur de la Shoah possible, et comment l'inconcevable a pu être banalisé au point de paraître normal. Évoquant l'évolution qui amena le Dr Dering à participer aux expérimentations médicales réalisées, elle traite de la banalisation de l'inconcevable.



**« Nous
n'avons pas
le droit de
disposer
de la vie et de
la destinée
d'autrui. »**

Enfermée dans le Block 10 du camp d'Auschwitz, Adélaïde a été prévenue par le médecin chef nazi qu'elle doit participer aux expériences de stérilisation réalisées par le "professeur" Clauberg. Lorsqu'elle indique à ce dernier qu'elle y est absolument opposée, la discussion s'élargit et elle ne peut s'empêcher de lui exprimer ses convictions. À son retour de déportation, Adélaïde a consigné ses souvenirs dans des notes qui seront publiées 40 ans plus tard.

« Je suis troublée, car voilà une chose à laquelle je ne veux participer. [...] Je dis : J'y suis absolument opposée [...] La discussion s'élargit, et on parle de juifs. Je ne puis m'empêcher de lui dire que personne n'avait le droit de disposer ainsi de la vie des gens. [...] Quelles qu'en soient les conséquences, j'avoue éprouver une satisfaction profonde d'avoir en ce lieu eu l'occasion de dire ce que je pense et ce qui me bouleverse. De toute façon, l'effet immédiat est bénéfique. On ne me parle plus d'aider le "professeur". »

(Adélaïde Hautval, Médecine et crimes contre l'humanité, p. 78)

Elle prend connaissance également des activités du Dr Schumann qui mène des expériences de stérilisation par rayon X sur des jeunes filles âgées de seize à dix-huit ans.

Adélaïde Hautval est de plus confrontée au Dr Maximilian Samuel, qui procède sur ordre du Dr Schuman à l'ablation des ovaires détruits par irradiation par les rayons X. Le Dr Samuel veut l'entraîner de force à faire des anesthésies : il lui ordonne brutalement d'anesthésier une victime de 17 ans. Elle s'exécute mais avertit ensuite qu'elle ne participera plus jamais à des interventions de ce genre. Le médecin déporté Maximilian Samuel en fait part au Dr Eduard Wirths. Adélaïde est alors interrogée en présence de plusieurs SS armés.

- « Est-ce vrai que vous avez refusé d'aider aux opérations et de faire des narcoses ?

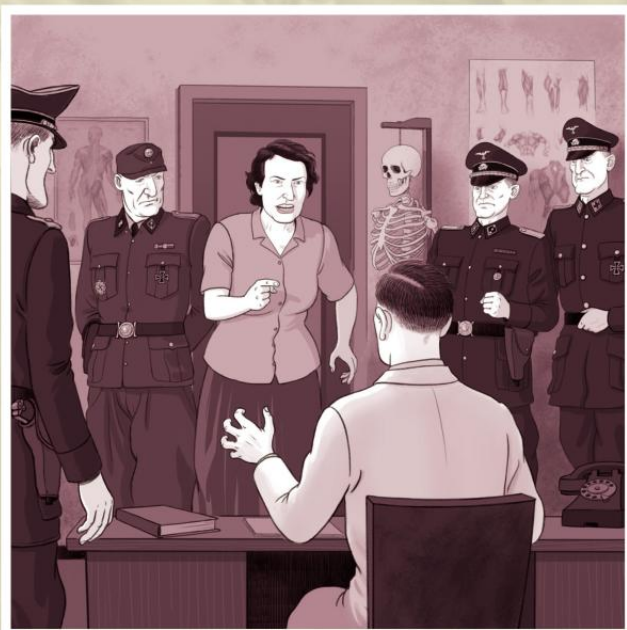
- Oui

- Pourquoi ?

- Parce que c'est contraire à mes convictions

- Ne voyez-vous donc pas que ces gens [les Juifs] sont différents de vous ?
Je ne puis m'empêcher de répondre que dans ce camp bien des gens étaient différents de moi, par exemple lui-même. A ma grande stupéfaction, le Dr Wirths ne réagit pas malgré la présence de témoins hiérarchiquement des inférieurs. »

(Adélaïde Hautval, Médecine et crimes contre l'humanité, p. 79s)



« Dans ce camp, bien des gens sont différents de moi, par exemple vous-même ! »

Refusant de participer aux opérations dans le cadre d'un programme d'expérimentation de stérilisation des femmes juives mené dans le Block 10 du camp d'Auschwitz, Adélaïde Hautval est convoquée devant le médecin-chef nazi du camp, le Dr Wirths. Elle persiste catégoriquement dans son refus lorsque ce dernier cherche à lui expliquer que les juifs sont des gens différents. Cet entretien est relaté dans son ouvrage qui consigne ses souvenirs *Médecine et crimes contre l'humanité*.

Expliquant à deux doctresses déportées enfermées dans le Block 10 l'objet des expérimentations, Adélaïde Hautval comprend qu'il est impossible que les témoins de ces agissements puissent sortir vivants du camp. Elle livre alors cette phrase qui, à elle seule, énonce l'horizon de sa philosophie de vie : "Rester humain".

« Elle m'expliqua, en médecin, ce qui se passait au Block 10. À la fin de l'entretien, elle me dit qu'il était impossible que nous sortions vivantes de ce camp. "Les Allemands ne permettront pas aux gens qui savent ce qui se passe ici de reprendre contact avec le monde extérieur ; donc, pour le peu de temps que nous avons encore à vivre, la seule chose qui reste à faire est de nous comporter en êtres humains." Je n'ai jamais oublié cette conversation. »

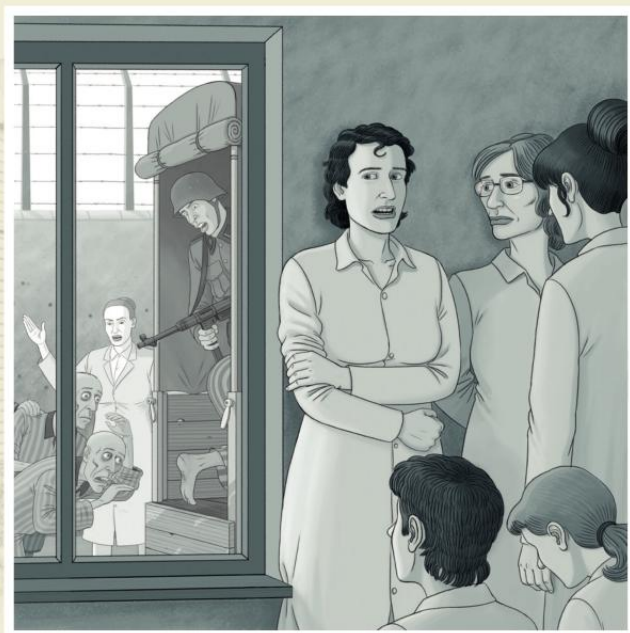
(Témoignage du Dr Lorska, médecin rescapée, in Le témoignage des médecins dans Marvin M. Hill et L. Norman Williams, Auschwitz en Angleterre)



« Pour le peu de temps que nous avons encore à vivre, la seule chose qui nous reste à faire est de nous comporter en êtres humains. »

Le Dr Dorota Lorska, également prisonnière dans le Block 10 à Auschwitz, évoque un échange avec Adélaïde Hautval. Très lucidement, cette dernière estimait que les nazis ne pourraient laisser la vie sauve aux témoins des expérimentations réalisées sur les femmes. S'estimant condamnée, Adélaïde Hautval énonce ce propos qui résume à lui seul sa philosophie de vie, son éthique et sa raison d'être.

Peu après la dénonciation du Dr Samuel, Adélaïde Hautval est renvoyée au camp de Birkenau. On lui conseille de se cacher pendant un certain temps. En conséquence, elle n'est pas affectée à un Block en tant que médecin.



« Nous ne faisons rien et pourtant nous sommes également responsables de ce qui se passe. »

Adélaïde Hautval prononce cette parole devant ses collègues médecins-prisonnières, comme elle impuissantes et inactives, alors que des patientes des blocks sont embarquées dans des camions pour être acheminées à la chambre à gaz.

En 1964, le procès du Dr Dering amène Adélaïde Hautval à revenir sur sa compréhension de la notion de responsabilité. Elle s'était d'abord refusée à témoigner, estimant que ceux qui n'ont pas connu de situations aussi exceptionnelles que celles qui ont eu lieu à Auschwitz, n'étaient pas habilités à juger. Mais face à la perspective d'un acquittement qu'elle estime injuste, elle décide d'apporter son témoignage, tout en se sentant également responsable.

Elle est cependant contactée par le Dr Josef Mengele pour participer à ses expériences.

« Un détraqué, un dangereux. Sans scrupules, jouant avec les existences humaines comme un chat avec les souris... Quelque temps après mon retour du Block 10 du camp des hommes, il me convoque pour me dire qu'il faut participer à ses atroces travaux sur les jumeaux. À ma question : "Cet ordre est-il définitif ?", il répond : "Mes ordres sont toujours définitifs". Mais son entourage m'a fait savoir que dans la suite il aurait dit : "Je ne peux pas la forcer à ce qu'elle ne veut pas faire". »

(Adélaïde Hautval, Médecine et crimes contre l'humanité, p. 37s)



Officiers nazis. Le criminel de guerre Josef Mengele, surnommé "l'ange de la mort", en 2ème position en partant de la gauche

Adélaïde Hautval a toujours opposé des refus catégoriques aux médecins SS.

RAVENSBRÜCK L'ENFER DES FEMMES

En août 1944, Adélaïde Hautval est transférée à Ravensbrück, au nord de Berlin, un camp de concentration principalement réservé aux femmes. En tout, près de 130 000 femmes, de toutes nationalités, y furent enfermées et près de 92 000 y périrent. Le camp fournit en main d'œuvre féminine l'ensemble de l'industrie d'armement allemande sur place ou au sein d'annexes disséminées.

D'abord affectée à l'infirmerie, elle est confrontée aux médecins criminels nazis Percival Treite et Adolf Winkelmann, qui y pratiquent des expériences dites « médicales » et régulièrement des sélections pour la chambre à gaz.



Femmes à Ravensbrück en tenue de prisonnières. En tout près de 130 000 femmes de toutes nationalités y furent enfermées et près de 92 000 y périrent.

Elle est ensuite rapidement envoyée au camp de Watenstedt, une annexe de Neuengamme, où près de 800 femmes sont contraintes de travailler 12 heures par jour dans une usine d'armements nazis dans des conditions très pénibles. Leurs bras et leurs jambes sont criblés de brûlures produites par des éclats incandescents. Malgré le manque de médicaments, Adélaïde Hautval soigne les déportées malades et fait installer un grand nombre de

lits pour que les prisonnières puissent venir s'y reposer à tour de rôle. Selon le témoignage d'une rescapée, Geneviève Leider, « *Son objectif était clair : faire en sorte que toutes les prisonnières puissent, à tour de rôle, venir se reposer au Revier (infirmerie).* »

Cela ne peut durer. Le commandant SS convoque Adélaïde Hautval et la réprimande sévèrement. Une infirmière polonaise et Geneviève Leider, cachées derrière un buisson, assistent à la scène.

« Nous sommes en automne, il fait encore beau, la fenêtre du bureau du commandant est ouverte. Zosia et moi nous cachons dans la haie qui sépare le bâtiment de la Kommandantur. De là, nous assistons à la scène suivante. [...] Il hurle. Elle répond en allemand. Elle explique que les prisonnières sont fatiguées et doivent se reposer si les autorités veulent qu'elles continuent à travailler. Et elle ajoute : "M. le commandant, vous pouvez faire de moi ce que vous voulez, mais une chose est certaine et vous le savez : de nous deux, le vainqueur ce n'est pas vous." J'ai cru qu'il allait lui sauter dessus tant il était furieux. Sa décision est prise : elle sera renvoyée à Ravensbrück.

(Témoignage de Geneviève Leider, rescapée)



« M. le commandant vous pouvez faire de moi ce que vous voudrez, mais une chose est certaine et vous le savez : de nous deux, le vainqueur ce n'est pas vous. »

Au camp de Watenstedt, 800 femmes sont contraintes de travailler dans une usine de munitions. Affectée à l'infirmerie, Adélaïde Hautval soigne les déportées malades et organise une unité de repos et de soins de plus en plus conséquente. Geneviève Leider, rescapée du camp, témoigne qu'au moment où elle est convoquée par le commandant SS qui ne voulait plus tolérer cela, Adélaïde Hautval lui répond avec aplomb cette parole puissante d'autorité. Adélaïde Hautval disait volontiers des médecins nazis qu'ils s'avéraient faibles de caractère lorsqu'ils étaient confrontés à une vraie autorité.

Renvoyée en septembre 1944 à Ravensbrück, elle est affectée au Block 11, l'infirmerie. Des sélections ont lieu régulièrement pour envoyer les plus affaiblies dans des « camps de repos ». On découvrira ultérieurement qu'elles étaient destinées aux chambres à gaz. Pour protéger et sauver un maximum d'entre elles, Adélaïde Hautval jongle pour les garder à l'infirmerie. Elle réussit à tromper les médecins nazis en modifiant températures, résultats d'analyse et dates d'entrée.

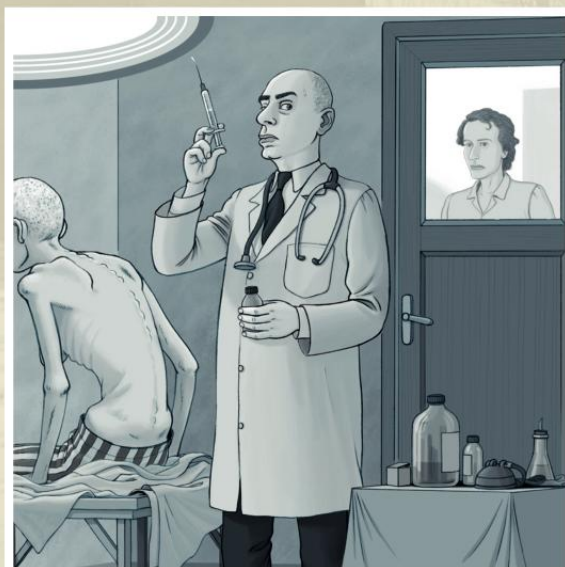
« Il faut doser le degré de température, en inscrire à celles qui n'en ont pas, la supprimer à celles qui en ont. Les résultats des analyses de laboratoire doivent être exagérés, supprimés ou inventés selon les cas. Un diagnostic dangereux est camouflé. Bientôt, on finit par ne plus s'y reconnaître soi-même. Aussi y a-t-il nécessité de mener de front deux séries de feuilles de maladie : l'une officielle, la seconde réelle. »

(Adélaïde Hautval, Médecine et crimes contre l'humanité, p. 495)

Pour exclure les femmes alitées de la sélection opérée par le médecin criminel nazi Adolf Winkelmann tous les moyens sont bons.

« Avec le crayon rouge utilisé pour inscrire le pouls sur la feuille de maladie, on fait une sorte de bouillie. C'est un fard précieux. On en frotte les joues pâles. Des malades âgées se teignent les cheveux avec je ne sais quel produit extraordinaire. »

(Adélaïde Hautval, Médecine et crimes contre l'humanité, p. 515)



« Je suis certaine que toutes les horreurs commises dans ce monde commencent avec de petits actes de lâcheté. »

Adélaïde Hautval estimait que le Dr Dering, un polonais interné à Auschwitz, était un médecin ordinaire, peut-être même un bon médecin. Dans un article paru en mars 1972 sous le titre « Qui doit vivre ? Qui doit mourir ? », Adélaïde Hautval livre son sentiment sur la complexité de la situation des médecins prisonniers à Auschwitz. Face aux exigences des SS, ils étaient confrontés à un dilemme tant moral que déontologiques. Elle s'interroge sur les motifs qui ont pu amener le Dr Dering à participer aux expérimentations réalisées. Elle y voit l'expression d'un processus de déchéance qui se fait petit à petit, quand par lâcheté on cède sur ses principes et ses convictions.

Elle n'hésite pas à tenir tête au Dr Percival Treite, responsable des sélections et des expérimentations, qui se complaisait à brutaliser et humilier les femmes détenues.

« La doctoresse des détenues du Revier était française, le Dr Hautval. [...] Arrive le médecin SS, le Dr Treite, qui lui déclare : la "Stubenälteste [chef de chambrée] ne me convient pas" [...] Il voulait se débarrasser de moi. Le Dr Hautval se tenait là, très calme et regardait l'arrogant Dr Treite, cet individu répugnant : " Erna est ma meilleure "Stubenälteste", je ne la céderai pas". Quel courage ne fallait-il pas ! »

(La chef de chambrée détenue Gerda Szepansky, rescapée, en rend compte, Frauen leisten Widerstand)



Femmes soignées après la libération. Aat Breur à gauche, une doctoresse russe à droite

En janvier 1945, une chambre à gaz est installée à Ravensbrück. Les sélections se poursuivent à une allure de plus en plus soutenue. Les femmes sélectionnées doivent prétendument être transférées dans un camp dit Mittwerda. Mais le camp n'a jamais existé ; c'était une invention du chef de camp pour cacher aux détenues qu'elles allaient être gazées. Adélaïde Hautval fait l'impossible pour éviter que certaines ne soient sélectionnées.

« Au Block 11 j'ai eu la surprise de me trouver sous les ordres d'une femme admirable : la doctoresse Haïdi Hautval, Alsacienne, grande, distinguée, l'air un peu sévère, distante, mais d'une compétence remarquable et maîtresse d'elle-même d'une façon superbe. Malgré le manque de médicaments et la difficulté de donner des soins aux prisonnières, elle ne négligeait rien pour faire le diagnostic de tous les malades et pour les suivre consciencieusement au jour le jour comme si elle possédait les secours nécessaires pour les sauver [...]. Si les SS savaient ce que faisait la doctoresse Hautval, c'était elle qui aurait été tuée, soit à la chambre à gaz, soit fusillée. »

(Lily Van Oost, baronne Lily de Gerlache de Gomery, rescapée de Ravensbrück)

Adélaïde Hautval considérait que les médecins nazis n'étaient pas très forts en médecine. « *Il est facile de leur faire prendre des vessies pour des lanternes.* » Toutefois, devant l'intensification des sélections, sauver les malades devient de plus en plus difficile.

« *[Au mois de mars 1945] les sélections se poursuivent à une allure de plus en plus accélérée. Ils ne peuvent plus cacher l'avance des russes. Toutes les malades seront donc exterminées. Nous ne savons plus que faire. [...] Et nous sommes absolument impuissantes à arrêter cette marche d'horreur.* »

(Adélaïde Hautval, Médecine et crimes contre l'humanité, p. 58)

Dans ce contexte, tout devient suspect, y compris le transfert de femmes par la Croix Rouge vers la Suède. Les listes dressées ne vont-elles pas servir pour les expédier en chambre à gaz ?

Le 23 avril, l'ordre est donné aux 488 françaises, 231 belges et hollandaises restant dans le camp de se présenter et de s'aligner en présence de soldats SS. L'ordre leur est donné de se diriger vers la porte d'entrée. Les soldats SS pointent leur mitraillette mais ne tirent pas. Dehors, elles sont accueillies par la Croix Rouge, qui leur annonce qu'elles seront transférées vers la Suède. Le camp se vide, mais les plus malades restent à l'infirmerie.

Le 30 avril, le camp est libéré par les troupes soviétiques. Adélaïde Hautval décide de rester avec quelques femmes et collègues pour soigner les survivantes trop faibles pour être transportées.

« *Je ne dirai rien de la libération. Ce passage de la nuit à la lumière ne peut être exprimé. [...] Je ne dirai rien non plus du moment où, pour la première fois nous avons franchi la grille, ni de celui de nos premières foulées dans la forêt environnante. [...] J'ai joué La Marseillaise sur le piano de l'Oberschwester, dans sa villa, en dehors du camp. Rien que cela vaut bien dix ans de camp de concentration. Et je n'en ai que trois !* »

(Adélaïde Hautval, Médecine et crimes contre l'humanité, p. 61)

Elles s'occupent également des survivants du camp des hommes, qui sont dans un état épouvantable.

« Non loin de nous se trouve le camp des hommes dans un état indescriptible, même pour nous qui sommes pourtant habituées à pas mal de choses. Tous ceux qui étaient tant soit peu valides ont pris la fuite. Il reste des centaines de demi-cadavres, sans possibilités d'approvisionnement en eau, de ravitaillement et de soins. Trois médecins qui évidemment ne peuvent seuls se rendre maîtres de la situation, font appel à nous. On décide de transférer tous les malades – après bain et épouillage – à un demi-kilomètre de là dans des baraques de SS qu'on va aménager. C'est un travail herculéen. »

(Adélaïde Hautval, Médecine et crimes contre l'humanité, p. 62s)

Adélaïde Hautval quitte le camp en dernier, le 26 juin 1945, deux mois après le départ des SS. Elle est rapatriée en France le 2 juillet 1945.

VIVRE APRÈS LES CAMPS

À son retour de déportation, Adélaïde Hautval rentre à Guebwiller et rédige ses souvenirs sur des petits feuillets ainsi qu'un texte intitulé *Aperçu sur les expériences médicales dans les camps des femmes d'Auschwitz et de Ravensbrück*. Il s'agit du 1^{er} rapport en France sur les expériences dites "médicales" réalisées à Auschwitz et à Ravensbrück.

« La psychologie des camps de concentration ! Nul qui n'y a passé ne peut s'en représenter la sombre et inquiétante complexité. Un torrent qui charrie de la boue, des remous irrésistibles, des plantes qui essayent de se retenir, mais qui sont entraînées malgré elles et çà et là seulement quelques rochers fermes qui représentent la sécurité – le soutien. »

(Adélaïde Hautval sous le pseudonyme "Olivier", in les témoins qui firent égorger, 1946)

En décembre 1945, elle se voit attribuer la Légion d'honneur pour son dévouement envers ses camarades dans les camps d'Auschwitz et de Ravensbrück. La médaille de la Reconnaissance française (médaille de vermeil) lui est attribuée le 22 mars 1946.



Carte de déporté

Adélaïde Hautval ne reprend pas ses activités de psychiatre. Elle se consacre à la médecine scolaire dans l'académie de Besançon puis en Seine-et-Oise. Elle s'installe à Groslay et participe en tant qu'organiste aux activités d'un foyer protestant, le Foyer de Grenelle (Rue de l'Avre, Paris XV).

Le terrible vécu des camps continue à hanter ses nuits, à travailler son esprit, à forger ses convictions et sa philosophie de vie. En témoigne son propos sur le terrible dilemme imposé aux médecins déportés.

« Je suis convaincue que tous les évènements terribles dans le monde débutent par de simples actes de lâcheté. À Auschwitz en particulier, nous, médecins prisonniers, avons à affronter la terrible question des sélections : les SS nous demandaient de décider quels déportés étaient trop malades ou trop faibles pour arriver à travailler correctement et si nous sélectionnions ces personnes, nous savions parfaitement qu'elles seraient immédiatement expédiées dans les chambres à gaz. [...] J'ai refusé d'écrire "incapable de travailler" sur aucun rapport médical. Et il arriva qu'un autre médecin prisonnier le fit à ma place de sorte que je n'avais pas à porter moi-même

le chapeau. [...] Quelques médecins prisonniers se sentaient contraints de pratiquer la sélection malgré tout pour être certains que seuls ceux qui étaient vraiment destinés à mourir seraient choisis. »

(Entretien d'Adélaïde Hautval avec le journaliste Hallam Tennyson paru dans Intellectual Digest en 1962)



« Notre présence dans ces camps avait un sens, celui d'apporter notre part à la sauvegarde de principes fondamentaux, dont l'inviolabilité absolue doit régir la vie des hommes. »

Le vécu des camps de concentration a renforcé l'exigeante philosophie de vie d'Adélaïde Hautval. Dans un texte publié à propos du massacre d'Algériens à Paris le 17 octobre 1961, elle revient sur les réalités vécues dans les camps nazis et tente d'en tirer une leçon de vie. Pour elle, l'important est avant tout d'apporter sa part, en toutes circonstances, à la sauvegarde des principes fondamentaux qu'énoncent les droits de l'homme et de chercher dans son action à toujours faire sens. Principes pour lesquels, dit-elle, « il valait la peine d'être où nous étions, de tenir, et, même d'éprouver une secrète allégresse, une certitude *dépassant le vraisemblable*. »

En 1964, le Dr Dering, chirurgien déporté ayant collaboré avec les médecins nazis à Auschwitz, intente un procès en diffamation contre l'écrivain Léon Uris pour des propos le concernant dans son roman *Exodus*. Percevant un risque d'injustice morale, Adélaïde Hautval sort de sa réserve et témoigne en expliquant comment elle a refusé de participer aux expériences pseudo-médicales des médecins criminels nazis tout en survivant.

« C'est un procès extraordinaire. Nous nous sommes retrouvés après vingt ans, les victimes et les médecins. Il y a eu tout de suite un contact humain entre nous... Les témoins sont venus d'Israël, de Pologne, de Tchécoslovaquie et moi de France. »

(Lettre à sa sœur du 28 avril 1964)

« Il y avait aussi le docteur Hautval – personnalité éminente et distinguée, une des femmes les plus courageuses et les plus impressionnantes qui ait jamais été appelée à témoigner devant les tribunaux de ce pays – le jury savait désormais ce qu'elle avait osé faire. Elle avait fait front quatre fois contre les nazis, et elle leur avait déclaré sans ambages dès le début ce qu'elle acceptait de faire et ce qu'elle refusait de faire. À la suite de cette attitude, elle fut aussitôt convoquée par le docteur Wirths ; elle lui avait adressé une réplique foudroyante que les jurés, espérait le juge, conserveraient gravée de nombreuses années dans leur mémoire [...]. Ensuite, elle avait été nommée assistante d'un autre personnage affreux qui se livrait à des expériences sur les jumeaux juifs (Josef Mengele) ; une fois de plus, elle avait refusé, et ce personnage avait apparemment dit à quelqu'un qui se trouvait près de lui : « Si elle ne veut pas, elle ne veut pas. » La défense avait donc invité le jury à en déduire que si le docteur Dering avait fait front, il ne lui serait rien arrivé. »

(Commentaire du Juge Lawton à propos de la déposition de Adélaïde Hautval, publié dans Docteur Adélaïde Hautval dite Haïdi 1906–1988, p. 105)

À l'issue du procès Dering, Léon Uris demande au gouvernement israélien de rendre hommage à Adélaïde Hautval. Le 15 mai 1965, elle est la deuxième femme française, et la première alsacienne, à être honorée de la plus grande distinction accordée par l'État d'Israël, être nommée Juste parmi les Nations.

Elle est conviée à se rendre en Israël au mois d'avril 1966 pour y recevoir la distinction et planter un arbre dans l'allée des Justes à Yad Vashem, le mémorial consacré à la déportation à Jérusalem.



« Que la grâce nous soit faite de savoir veiller, prier, et de ne pas laisser passer l'heure de l'action nécessaire. »

Dans une lettre témoignage rédigée 20 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, publiée à propos du massacre d'Algériens à Paris le 17 octobre 1961, Adélaïde Hautval revient sur l'expérience des camps de concentration. Elle exprime ses réserves quant à ceux qui s'apprentent à juger promptement les actes des hommes. Elle conclut la lettre avec une phrase qui illustre sa spiritualité, une spiritualité de l'action !



« Nous devrions aimer la vie plus que tout afin de ne pas nous souvenir uniquement de la haine et de l'amertume du passé. »

Adélaïde Hautval estime que ce qu'elle a eu l'opportunité de faire n'avait rien d'extraordinaire ; et que revenir au passé n'a de sens que s'il s'agit de contribuer à un avenir meilleur. Garder en mémoire le meilleur permet de continuer d'aller de l'avant. Dans cet esprit, elle énonce un principe qui permet de dépasser le cycle de la haine et de la violence : aimer la vie plus que tout.

Atteinte de troubles neurologiques irréversibles, elle choisit de se donner la mort le 12 octobre 1988. Elle est inhumée au cimetière de Groslay.



Cérémonie de remise du diplôme de Juste parmi les Nations

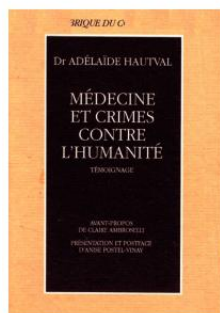


Ses mémoires sont publiées après son décès, à l'instigation d'Anise Postel-Vinay, survivante de Ravensbrück.

Peu portée sur sa propre personne, d'une humilité aussi forte que la détermination de ses convictions, Adélaïde Hautval considérait que le passé ne mérite de l'attention que quand cela s'avère utile pour le présent ou l'avenir.

« Ce que j'ai eu l'opportunité de faire n'a rien d'extraordinaire et je ne pense pas qu'il y ait un intérêt à parler du passé à moins de ne parler également du futur. »

(Adélaïde Hautval, interview publié dans *Docteur Adélaïde Hautval dite Haidi 1906-1988*, p. 112)



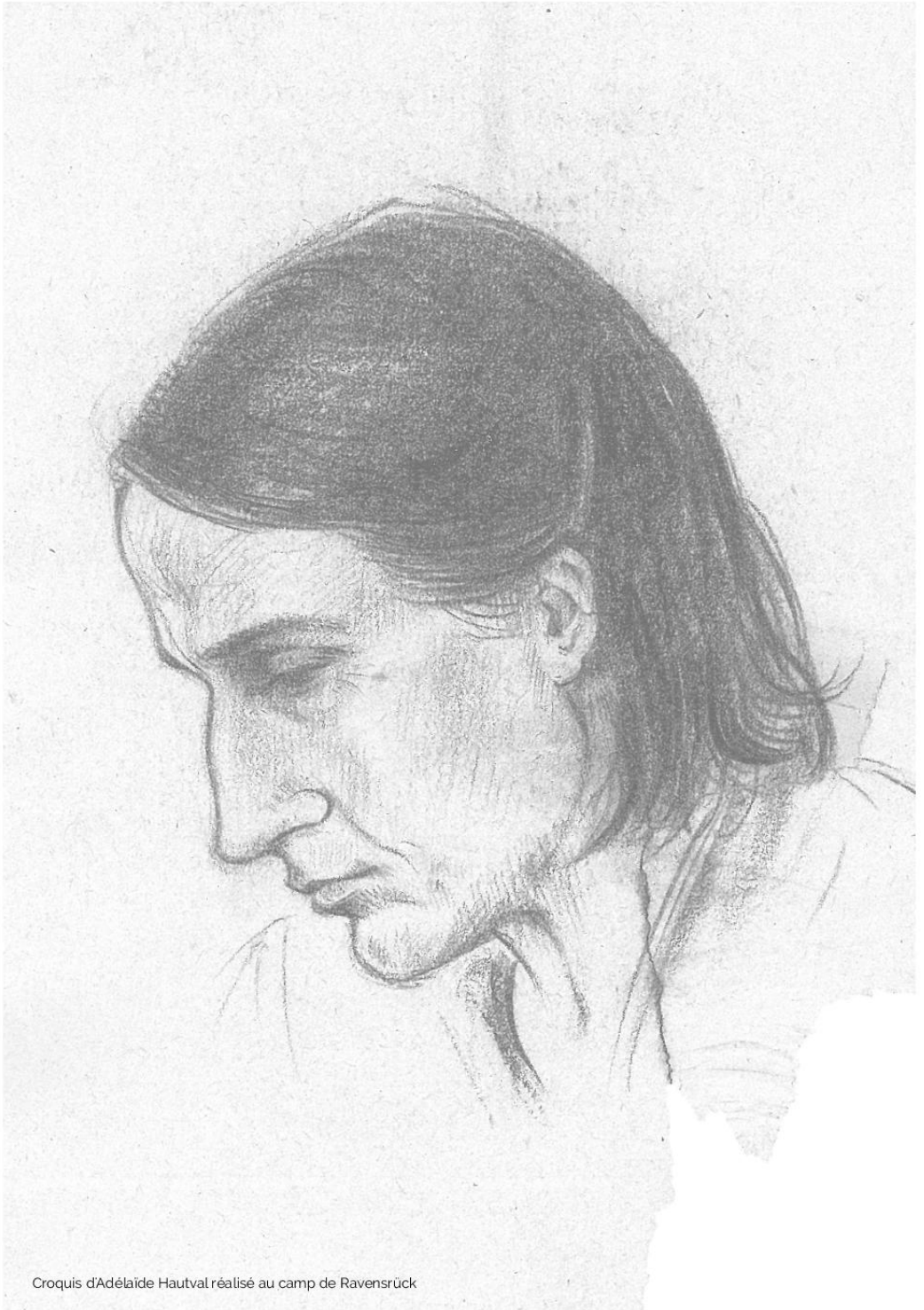
Sa vie, son dévouement pour les autres, son courage, la fidélité à ses convictions chrétiennes font d'Adélaïde Hautval une personnalité exceptionnelle. Dans ses retours sur l'expérience vécue dans les camps de concentration, elle livre le témoignage d'une exigeante philosophie de vie.

Mémoire publié après son décès à l'instigation d'Anise Postel-Vinay



« Notre rôle n'est pas de juger. Mais à nous qui ne savons que trop jusqu'où peuvent mener la volonté de puissance et le mythe de la race supérieure, il appartient de lutter de toutes les forces contre le danger toujours renaissant »

Dans un article analysant l'évolution du procès du Dr Dering, paru sous le titre « *Le vrai visage du procès de Londres* », Adélaïde Hautval s'exprime sur ce qui peut amener une personne à participer à l'inconcevable. Elle met en garde contre un jugement trop hâtif, notamment de la part de ceux qui n'ont pas connu l'idéologie nazie ou qui n'ont pas été exposés à la pression des puissants. Voyant dans la tentation du racisme un danger permanent, elle exhorte à toujours lutter contre toute forme de discrimination d'êtres humains.



Croquis d'Adélaïde Hautval réalisé au camp de Ravensrück



PISTES PÉDAGOGIQUES POUR UNE VISITE THÉMATIQUE

LECTURE D'IMAGES ET SYMBOLES POUR LES ÉLÈVES DE 5^{ÈME}, 4^{ÈME} ET 3^{ÈME}

- Repère sur les dessins des panneaux les fenêtres et les portes (éventuellement aussi les barrières).
Est-ce qu'elles sont ouvertes ou fermées ?
Comment sont l'intérieur et l'extérieur ?
Y a-t-il des choses visibles (invisibles) ? Audibles (secrètes) ?
Les lieux définis sont-ils sûrs ou dangereux ?
Les personnes sont-elles en relation ou séparées ?
- Complète tes réponses avec les informations que tu trouveras dans les textes et aussi sur les panneaux de biographie.
- Quelles sont les séparations dans la société à l'époque de la 2^{ème} Guerre Mondiale ? Et aujourd'hui ?

DÉBAT SUR L'ENGAGEMENT INDIVIDUEL POUR LES ÉLÈVES DE 3^{ÈME}

- Relève les citations et les événements de la vie d'Adélaïde Hautval qui témoignent d'un engagement individuel pour une cause ou un idéal. Lorsqu'un individu s'engage, qu'arrive-t-il ? Est-ce un bien ou un mal pour les autres ? Pour l'ensemble des citoyens ?
- Argumente à partir de ce que tu as découvert de la vie d'Adélaïde Hautval et aussi à partir d'exemples contemporains que tu connaîtrais.

COMPORTEMENTS ÉTHIQUES ET RESPONSABLES EN MÉDECINE POUR LES ÉLÈVES DE 3^{ÈME}

Lors de ses séjours en détention, Adélaïde Hautval a eu l'occasion d'exercer comme médecin et d'en côtoyer plusieurs autres.

- Que faisaient les médecins dans les camps ?
- Dresse un catalogue des actes médicaux dont parle l'exposition.
- Tous les médecins font-ils les mêmes choses ?
- Quelles sont les questions qui se posent pour eux ?
- Évalue le caractère responsable de leurs actes.

« QUAND ON OUVRE NOS MAINS » POUR LES ÉLÈVES DE 6^{ÈME}

« Quand on ouvre nos mains
Il suffit de rien dix fois rien
Il suffit d'une ou deux secondes
A peine un geste, un autre monde
Quand on ouvre nos mains. »

Paroles du chant « Nos mains » par Jean-Jacques Goldmann.

TRAVERSE CETTE EXPOSITION EN OBSERVANT LES MAINS DESSINÉES... ET COCHE LES BONNES CASES.

1 • Il y a des mains fermées sur un objet...

- Une tasse
- Une assiette
- Une arme
- Une seringue
- Des feuilles

- Une serviette
- Une cravache
- Une fleur
- Autre :

2 • Il y a des gestes menaçants, ils figurent ...

- Sur le plus grand nombre de panneaux
- Sur le plus petit nombre de panneaux

3 • L'exposition présente des bras croisés, le dessinateur a voulu montrer ...

- | | |
|---|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Le refus | <input type="checkbox"/> L'inquiétude |
| <input type="checkbox"/> L'ennui | <input type="checkbox"/> Le combat |
| <input type="checkbox"/> La résistance | <input type="checkbox"/> La colère |
| <input type="checkbox"/> Le besoin de sommeil | <input type="checkbox"/> La joie |

4 • Certains panneaux présentent des mains ouvertes...

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Pour prêter serment | <input type="checkbox"/> Pour frapper |
| <input type="checkbox"/> Pour se préparer à tuer | <input type="checkbox"/> Pour recevoir à boire |
| <input type="checkbox"/> Pour prendre appui sur le sol | <input type="checkbox"/> Pour faire une prière |
| <input type="checkbox"/> Pour marquer la surprise | |

5 • Dans cette exposition, lorsque les mains touchent un visage, c'est

- Pour faire du bien
- Pour faire souffrir

6 • À côté de chaque réponse « cochée » pour les questions 3, 4 et 5, recopie une phrase du panneau ou de l'expo qui permet d'expliquer pourquoi les mains ont cette position.

7 • Trouve cinq gestes de mains ouvertes que tu utilises dans ta vie !

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

8 • Quels liens arrives-tu à faire entre les paroles de la chanson de Jean-Jacques Goldman et l'exposition ?

Cette exposition a été réalisée par l'Église protestante réformée d'Alsace et de Lorraine,

- M. Christian Krieger, Président du Conseil Synodal
- Mme Alice Faverot, chargée de coordination du projet

avec le concours de :

- M. Georges Hauptmann, professeur d'immunologie à la retraite
- M. Philippe Ichter, chargé de mission aux Relations avec les cultes et au dialogue interreligieux pour les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin
- M. Laurent Gradwohl, directeur de la délégation Est du Fonds Social Juif Unifié
- Mme Lysiane Collon-Bender, directrice du service communication de l'UEPAL

avec le soutien de :

- Conseil départemental du Bas-Rhin
- Conseil départemental du Haut-Rhin
- Fonds Social Juif Unifié
- Fondation pour la mémoire de la Shoah
- Cercle d'étude de la déportation et de la Shoah
- Éditions Ampélos
- Commune du Hohwald
- Ville de Guebwiller
- Faculté de Médecine Université de Strasbourg

Notre gratitude va à M. Yannick Lefrançois, illustrateur des citations, et à M. Florimond Mochel, graphiste qui a mis en page l'exposition et les supports de communication, pour l'intérêt et la créativité que tous deux ont investis dans ce projet, ainsi qu'à l'ensemble des donateurs privés.

